



HAL
open science

Citer, indexer ou cartographier ? De la circulation et de la lecture des textes relatifs à une œuvre littéraire sur internet

Isabelle Garron, Jean-Luc Minel, Emmanuël Souchier

► To cite this version:

Isabelle Garron, Jean-Luc Minel, Emmanuël Souchier. Citer, indexer ou cartographier ? De la circulation et de la lecture des textes relatifs à une œuvre littéraire sur internet. *Indice, Index, Indexation*, Nov 2005, Lille, France. Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, pp.163-174, 2005. halshs-00082852

HAL Id: halshs-00082852

<https://shs.hal.science/halshs-00082852>

Submitted on 28 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Citer, indexer ou cartographier ?

De la circulation et de la lecture des textes relatifs à une œuvre littéraire sur internet

Isabelle Garron¹, Jean-Luc Minel², Emmanuël Souchier³

(1) Maître de Conférences, Université d'Evry, isabelle.garron@wanadoo.fr

(2) Ingénieur de Recherche, LaLICC (CNRS), jean-luc.minel@paris4.sorbonne.fr

(3) Professeur, ENST – Paris, emmanuel.souchier@enst.fr

RÉSUMÉ

Cette étude interroge les espaces de communication autour des savoirs, en déplaçant les questions de forme, d'interprétation et de valeur du texte, depuis les lieux des pratiques livresques vers le média internet, pour faire apparaître une hétérogénéité des logiques d'usage liée à la diversité des supports. Tout d'abord, nous formulons la question centrale de la *citation*. Puis, nous décrivons un logiciel qui d'une manière systématique identifie les sites pertinents, pour une recherche sur l'œuvre littéraire d'un auteur, et qui construit un référentiel de ces sites. Enfin, nous proposons et discutons de l'intérêt d'une représentation graphique, une cartographie des sites, qui visualise sous une forme condensée les relations qui existent entre les sites identifiés.

Mots-clés : traces de citation, signes passeurs, construction automatique de corpus textuels, cartographie

1. Introduction

Dans le cadre d'un projet de recherche [JEANNERET & al. 2005], nous avons mené une étude intitulée « Médiation littéraire et circulation des textes et des images : le cas de Raymond Queneau » [SOUCHIER & al. 2005]. Cette étude interroge les espaces de communication autour des savoirs. Elle consiste à déplacer les questions de forme, d'interprétation et de valeur du texte, depuis les lieux des pratiques livresques vers le média internet, pour faire apparaître une hétérogénéité des logiques d'usage liées à la diversité des supports. Au cours de cette recherche, la constitution du corpus, la mise en visibilité et en lisibilité de tous les matériaux qui fondent la relation à un univers de textes marqué par des réalités pratiques et des valeurs socio-culturelles (édition, biographie, commentaire), sont déterminantes. Alors que dans le domaine de l'imprimé, un grand nombre d'instruments (catalogues, monographies, etc.) s'avèrent traditionnellement utilisés par le lecteur, critique, sémiologue ou linguiste, le passage au texte numérisé et à sa circulation sur internet, rend ces instruments insuffisants et obligent leurs utilisateurs à actualiser leurs savoir-faire. Cette situation nouvelle tend à mettre ces « analystes » devant plusieurs difficultés. En effet, dans la pratique courante de recherche d'informations on s'appuie notamment sur une pratique de l'indexation. Cette pratique témoigne d'une histoire, porte l'organisation d'une économie, articule différents métiers visant au traitement de l'information. Dans ce cadre, la méthode choisie pour obtenir une information (répondant ou non à une requête précise) reste celle de l'indexation, autorisant une circulation ouverte dans l'espace de connaissance et garantissant aussi l'accès à une information structurée. L'utilisation d'internet dans la

consultation motivée de données attenantes à un sujet déterminé a fait apparaître une métamorphose ouverte des modes d'accès à l'information, souligné un déplacement des repères, une reformulation des concepts, des méthodes et pratiques.

La question initialement posée pour notre programme de recherche avait trait à la « réception » de l'œuvre de Raymond Queneau sur internet. L'un des premiers points méthodologiques aura consisté à transformer les termes de cette interrogation en la reformulant selon une problématique communicationnelle qui nous permette d'avoir réellement prise sur les signes, objets et pratiques de médiation mises en œuvre par les usagers d'internet. Autrement dit, depuis la question héritée de la tradition théorique littéraire traitant de la circulation des textes, nous avons construit une problématique inscrite autour de la question de la « médiation » qui place le texte dans un processus complexe de production, de circulation et d'appropriation des textes. Cette remarque liminaire est d'importance attendu qu'elle prend, plus fondamentalement, le contre-pied de la traditionnelle « ontologisation » du texte littéraire et de la personnification de la « réception » pour s'intéresser aux objets textuels produits (quelle que soit leur nature supposée), aux acteurs (quel que soit leur statut), aux médiations (quelles que soient leurs fonctions), ainsi qu'à la circulation des textes proprement dite. En d'autres termes, l'approche vise l'ensemble des processus qui ont trait à l'énonciation éditoriale [SOUCHIER 1998], à la médiation [DAVALLON 2004] et à la trivialité [JEANNERET 1998] susceptible d'éclairer la métamorphose médiatique située en amont de l'ensemble de nos questionnements.

Afin d'avoir prise sur la dimension médiatique de l'œuvre et de l'auteur, nous avons, au cours de notre recherche, formulé la question centrale de la *citation*. Sur le média internet en effet, l'accès à l'œuvre et à l'auteur se fait par des requêtes qui sont autant de pratiques citationnelles. En saisissant un *nom d'auteur* ou un *titre d'œuvre* sur un moteur de recherche, par exemple, l'utilisateur est en quête d'un ensemble de sites où figurent ces notions, autrement dit où elles sont *citées*. En amont, il se situe donc lui-même dans une pratique citationnelle qui pour être propre à toute démarche documentaire n'en est pas moins formatée par l'outil informatique et ses propriétés linguistico-logiques. Dans le cadre de cette problématique citationnelle, nous avons effectivement privilégié deux espaces d'analyse, celui de la photographie et celui du texte qui, du point de vue de la circulation de l'œuvre et de l'élaboration de son « aura », au sens où l'entendait W. Benjamin [BENJAMIN 1955], participent de modalités spécifiques. Dans cet article, nous focaliserons notre attention sur l'analyse textuelle.

Dans tous les cas de figure, la première difficulté rencontrée a résidé dans l'établissement du corpus de recherche. Posée tout d'abord en termes théoriques, cette question nous a rapidement incités à mettre sur pied le prototype d'un « *outil informatique d'aide à la constitution de corpus sur internet* » nous permettant, au final, de visualiser sous la forme d'une « cartographie » les résultats de nos recherches.

Autrement dit, nous avons déployé un troisième axe d'analyse à visée pragmatique qui n'était pas prévu à l'origine dans notre projet. Bien que répondant à une nécessité liée au travail en cours, cet axe n'en ouvre pas moins des perspectives nouvelles notamment en termes de développements informatiques.

2. Citation et traces de citation

Pour aborder le phénomène de métamorphose des pratiques et usages de l'indexation et de la citation, l'un des points méthodologiques essentiels a consisté à poser le lien hypertexte comme « signe passeur » [SOUCHIER & al. 2003] et ainsi de souligner l'émergence d'un nouveau statut de la citation. On propose de passer de la notion d'indexation à ce que permet le dispositif technique. C'est-à-dire à une récupération par les moteurs de recherche de « traces de citation », lorsque l'on n'a pas à faire à une citation à proprement parler. Il s'agit de travailler la citation comme prisme sémiotique et donc d'articuler trois types de définitions de cet objet rhétorique [COMPAGNON 1979].

La citation comme discours rapporté repérable dans l'espace textuel : prélèvement (extraction) d'une unité discursive appartenant à une œuvre (corpus d'ouvrages) et attribuée à un auteur. Cette attribution auctoriale constituerait un élément remarquable de ce déplacement de signes, au sens sémiotique du terme, repérable par un automate informatisé, car elle valide pour une grande part la

Citer, indexer ou cartographier ?

démarche citationnelle. En effet, elle renvoie à la motivation de l'agent qui décide de cette opération et de la nature du transfert. Ce terme de transfert entend souligner deux types d'actions conditionnantes pour décrypter les strates de signification de toute citation : le choix d'un contenu et le déplacement, d'un support, d'un espace, d'un texte à un autre, d'une unité textuelle (et possiblement de marques éditoriales ou relevant d'une culture spécifique). Ce type de pratique ne diffère pas de la pratique citationnelle habituelle dont l'un des enjeux relève avant tout de la *légitimation*, laquelle se joue ici sur le plan éditorial. Antoine Compagnon note que « *la citation est un élément privilégié de l'accommodation car elle est un lieu de reconnaissance, un repère de lecture* » ; il la définit alors comme « *un lieu d'accommodation prédisposé dans le texte* ». La citation intègre en effet le texte « *dans un ensemble ou dans un réseau de textes, dans une typologie des compétences requises pour la lecture ; est reconnue et non comprise, ou reconnue avant d'être comprise* »

La citation est ensuite comprise comme un élément sorti de son contexte (ou la citation sur écran d'une unité textuelle imprimée ; citation d'abord attestée par la dérivation de son énonciation éditoriale) : on a pu remarquer que la citation sur écran intègre implicitement l'adaptation à un nouveau support d'un document source appartenant le plus souvent à la culture de l'imprimé et de l'édition papier. Ce constat convoque parmi les grands principes de la sémiologie de l'écriture, celui du contexte, d'un contexte spécifique, conditionnant la forme, la signification, ainsi que la valeur communicationnelle du message [HARRIS 1993]. La notion de contexte vient enrichir l'idée de médiation littéraire car elle dégage la citation de sa principale vocation stylistique, pour lui ouvrir un champ d'interprétation lié aux cadres techno-sémiotiques de ce nouveau support. On postule que ce phénomène de *naturalisation* propre à la citation est alors lui-même « innocenté » par la pratique industrialisée du « couper-coller » inhérent au média.

La citation apparaît enfin comme réification formelle d'une culture littéraire et de communautés d'internautes (la citation est alors considérée comme révélateur de l'outil technique et de ses nouvelles formes d'écriture citationnelle). L'objet d'étude emblématique de ce troisième point est le lien, à la fois *signe passeur* et citation dans les sites observés. Ce premier examen interroge une telle pratique mixte et cherche à poser les balises conceptuelles d'un nouvel outil de la médiation littéraire, « *le lien citationnel* », qui intégrerait les données fondamentales du signe passeur et de la citation. Et nous ne nous trouvons plus ici dans une seule valeur de « *mention* » (citer le texte ou l'auteur), mais dans une réelle « *valeur d'usage* » qui, dans ce média, donne tout son sens à la citation.

3. Objets éditoriaux sur le web : construction d'une cartographie

Dans le domaine de l'imprimé un grand nombre d'instruments (catalogues, monographies, etc.) sont traditionnellement utilisés par le lecteur (critique littéraire, sémiologue, linguiste...). Le passage au texte numérisé et à sa circulation sur le Web, qui rend ces instruments traditionnels insuffisants, place les usagers devant plusieurs difficultés. Comment identifier les sites pertinents consacrés à l'œuvre d'un auteur ? Quel type de représentation élaborer pour ces données ? Autrement dit, comment appréhender le corpus pour finalement étudier les textes ?

Confrontés à notre tour aux questions de repérage, d'abondance et de légitimation des sites auxquelles tout internaute est soumis, nous avons d'une part développé un outil logiciel qui cherche systématiquement à identifier les sites pertinents et qui en construit un référentiel [VIEILHESCAZES 2004]. D'autre part, nous avons proposé une représentation graphique de ces données, la carte qui visualise, sous une forme condensée, les relations qui existent entre une partie de ces sites.

Les hypothèses que nous formulons reposent sur le tissage des liens entrants et sortants établis entre les sites par leurs auteurs mêmes (or si les liens sortants renvoient ici sur les principaux sites premiers, ces liens ne sont pas réciproques) ; jeux de renvois, de citation, de légitimation croisées pratiqués dans un cercle de gens qui se connaissent et partagent le même objet de lecture, de travail... cercle qui a son histoire, ses institutions, ses rapports de pouvoir, ses pratiques, sa sociabilité. Ces jeux de renvois à travers les liens et l'affichage des URL sur les sites sont, à bien des égards, comparables aux pratiques de citation auxquelles se livrent les universitaires [GRAFTON 1998] : jeux croisés de légitimation ou d'effacement où se jouent la légitimité et les rapports de pouvoir aussi bien que l'idéologie d'une époque ou d'une discipline.

3.1. Principes de fonctionnement du logiciel

Un premier travail d'étude [LE TELLIER 2004] a démontré la validité du concept de site médiateur comme point d'entrée pour constituer un corpus de sites consacrés à l'œuvre de Raymond Queneau. Néanmoins, ce travail a mis aussi en lumière le coût, en temps, que nécessite ce type d'approche lorsque la recherche est effectuée manuellement.

Le projet de construire un logiciel qui « aspire » les sites sur le web et les classifie a ainsi visé à assister le chercheur dans sa tâche. Il a permis de tester des hypothèses sur la sélection des sites. Est-ce que les titres ou éléments de titres sont des éléments de sélection pertinents pour la sélection des sites, par exemple ?

Le principe général de l'algorithme d'identification des sites est le suivant :

Etape 1 : La recherche des sites est amorcée en fournissant une première liste (L) composées de sites (sous la forme de leur adresse URL) considérés comme des sites médiateurs [DAVALLON 2004]. Dans le cas le plus général l'identification de ces sites peut être faite en s'appuyant sur une requête exprimée dans le moteur de recherche *Google*, avec comme critère de recherche la chaîne « Raymond Queneau », ou bien comme ce fut le cas, sur la connaissance *a priori* de ces sites. Une deuxième liste de termes lexicaux considérés comme susceptibles de représenter la thématique de l'œuvre de Raymond Queneau est utilisée pour calculer la pertinence d'un site.

Etape 2 : La recherche se poursuit en exploitant les liens sortants, c'est-à-dire ceux qui pointent vers d'autres sites web. On notera qu'un savoir préalable s'élabore au fil des requêtes dans la constitution du corpus. Ces liens sont identifiés en exploitant une fonctionnalité du moteur de recherche *Google* qui donne en réponse à la requête « link : X » la liste des sites contenant un lien hypertexte vers l'URL X. Tous ces liens sont ajoutés à la liste (L). Pour chaque site de la liste (L) un calcul de pertinence est effectué. Ce calcul est fondé sur la présence, dans la page web de chacun de ces sites, de termes lexicaux préalablement définis. Ce score, qui s'apparente à un calcul de fréquence absolue est pondéré par la taille du texte, afin d'éviter de privilégier les sites constitués de textes très longs. L'adresse URL du site pertinent est mémorisée dans le référentiel ainsi qu'un certain nombre de paramètres qui le caractérisent comme le nombre de sites entrants et le nombre de sites sortants. Tous les sites sortants d'un site sont ajoutés à la liste (L).

Etape 3 : La recherche se poursuit en itérant l'étape 2 jusqu'à épuisement de la liste (L). En effet, le nombre de sites évoquant Queneau est fini, et il ne pourra logiquement pas y avoir plus d'entrée dans la liste que de sites sur Queneau. Le cas extrême où il y aurait autant de sites appartenant à la liste que de sites sur Queneau (nombre de réponses à la requête *Google* « Raymond Queneau ») correspondrait au cas où tous les sites s'organiseraient en un seul réseau connexe. On ne tient pas compte dans cette remarque de la directivité des liens.

En guise de test de la validité du protocole, cette saisie a été recoupée avec une classification précédemment faite sur les sites évoquant les *Exercices de style* : les sites contenant ces liens avaient été repérés manuellement. Une visite de sites de cette classification n'appartenant pas au corpus établi en vue de faire la cartographie montre quelques erreurs. En effet, certains sites n'apparaissent pas dans la réponse du moteur de recherche à la requête de lien vers ces sites, bien qu'ils soient référencés par *Google* et pointant vers des sites du corpus. Quatre sites ont ainsi été ajoutés *a posteriori*.

3.2. Choix des termes de recherche

Les thèmes utilisés pour la sélection des pages, définis au préalable dans le lexique des termes, comprenaient les éléments lexicaux suivants : « *Queneau, quenien, pataphysique, surréalisme, fleurs bleues, zazie dans le métro, exercices de style* ». Il faut noter que ce processus permet de détecter des thèmes annexes : l'ensemble des titres des *exercices de style* et les titres de nombreux romans, *l'Oulipo*, etc.

Le choix des termes qui constitueront les différents thèmes discriminants pour la sélection est important : ils doivent satisfaire à la construction d'un catalogue sensé décrire les sujets que l'on souhaite détecter, sans pour autant être ambigus. Par exemple, dans la construction automatique du

Citer, indexer ou cartographier ?

corpus des sites sur Queneau, les termes « oulipo » et « zazie » ont été écartés car ils s'avéraient beaucoup trop répandus. On rencontre deux écueils essentiels à la constitution d'un catalogue de thèmes pertinents et fonctionnels pour la recherche : il faut d'une part éviter les termes connexes et indépendants du sujet traité et d'autre part éviter les termes polysémiques ou trop souvent cités (termes polycontextualisables dont la pertinence n'est plus opératoire, pour des raisons de décontextualisation).

3.3. Evaluation

Nous avons calculé le *Rappel* et la *Précision*, métriques classiques utilisées en recherche d'information. Rappelons brièvement que le *Rappel* mesure le rapport entre le nombre de sites pertinents identifiés et le nombre de sites à identifier alors que la *Précision* mesure le rapport entre le nombre de sites pertinents identifiés et le nombre total de sites identifiés¹.

Pour la liste des termes cités ci-dessus, le Rappel est égal à 0.37 et la Précision à 0.5, ce qui correspond à des résultats médiocres. Cependant, la comparaison de la carte construite à partir du repérage manuel des sites avec celle qui a été construite automatiquement, montre que les cartographies obtenues (cf. figure 1 et figure 2) sont très semblables : la différence se fait au niveau des sites « satellites » du corpus qui n'apparaissent pas nécessairement sur les cartes faites à la main (certains liens ont été tracés en gras pour indiquer les sites médiateurs). Une autre explication de cette différence tient au fait que ces corpus ont été réalisés avec 5 mois de différence. Certains sites n'étaient plus accessibles le jour de l'utilisation du logiciel. L'un des apports de ce processus de construction automatique réside dans le fait que de nombreux thèmes annexes ont été détectés.

Du point de vue du traitement informatique, ce travail a ouvert plusieurs champs de recherche liés à la recherche d'information sur internet, à la représentation des connaissances mobilisées pour effectuer celle-ci et aux représentations qu'il convient d'élaborer pour offrir à l'utilisateur les outils de lecture adéquats.

En ce qui concerne la recherche d'information, et plus précisément l'identification et la catégorisation (la légitimation) d'un site ayant trait à l'œuvre littéraire d'un auteur, la réalisation du prototype logiciel a démontré l'insuffisance des seules recherches fondées sur des critères qui caractérisent le contenu des sites (la recherche de chaînes de caractères). La prise en compte de la mise en forme, de la structure (présence de cadres multiples, de listes, partage signifiant des pages d'écrans) et des éléments non alphabétiques, comme les photographies, qui composent un site s'avère indispensable. Ce qui implique des balisages qui vont bien au-delà du simple ajout de métadonnées.

4. Intérêts de la représentation cartographique

La réalisation successive de cartographies, manuelle et automatisée, par R. Letellier (2004) et S. Vieillescazes (2004) a permis de constater l'existence d'une réalité complexe, celle de « l'espace littéraire » [BLANCHOT 1955] engendré par la mise en ligne d'informations autour de l'œuvre de Raymond Queneau. Cette application a simultanément mis à jour une représentation graphique inédite.

Les deux cartographies ont été tracées manuellement à partir des données acquises (adresses URL, liens sortants, liens entrants). Chaque ellipse représente un site internet pertinent et un libellé, qui synthétise l'adresse URL qui lui est attribuée. Les liens entre sites sont orientés pour indiquer s'il s'agit de liens sortants ou entrants. Les liens entre sites premiers sont tracés en gras. La représentation spatiale est arbitraire et vise à fournir au lecteur une représentation lisible.

¹ On trouvera dans [CHAUDIRON 2004] une description détaillée de ces métriques.

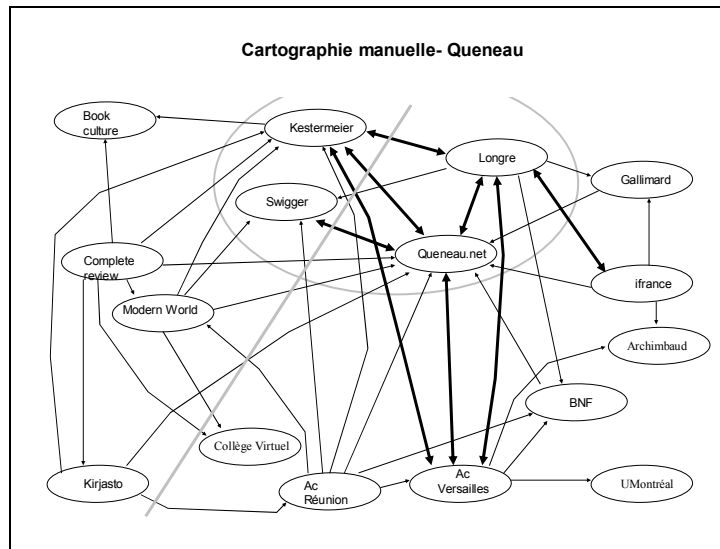


Figure 1 : Cartographie de l'énonciation éditoriale d'après une recherche manuelle

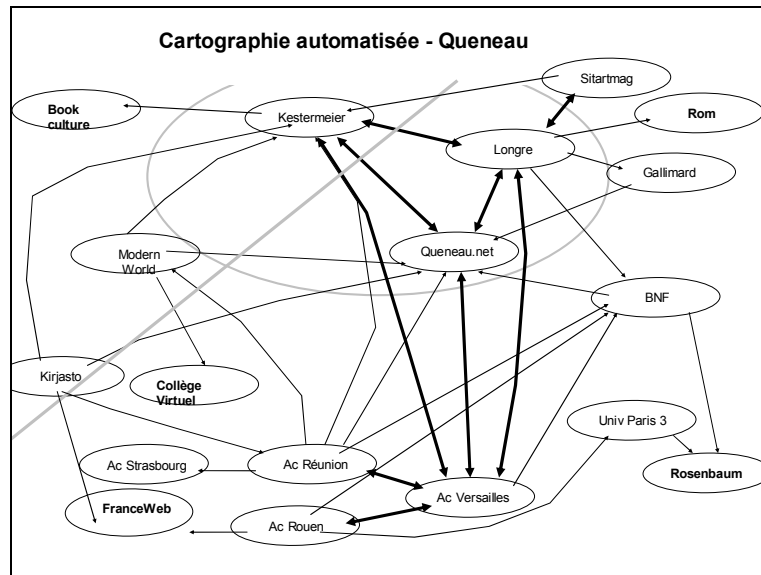


Figure 2 : Cartographie de l'énonciation éditoriale d'après une recherche automatisée

Sans que nous en ayons eu l'idée précisément en initiant la recherche, l'existence de ce « rendu visible » d'une circulation de l'œuvre ne pouvait nous laisser indifférents. Elle nous invitait à en explorer les potentiels, afin de « déceler » les ouvertures d'une manifestation aussi tangible de phénomènes qui restaient jusque là indéterminés dans nos pratiques de lecteurs et de chercheurs – et ceci, quel que soit le type de texte. Cette « topographie » devait favoriser une série de réactions notables pour la suite de notre réflexion parmi lesquelles on peut mettre en évidence les acquis suivants :

- Une telle posture de lecture, favorisant la découverte, la lecture, l'étude d'une œuvre ainsi que sa place dans l'espace social, n'existait pas auparavant. Sa construction et sa production sont un artefact du média et de ses modalités techniques.
- Une fois cette innovation techno-sémiotique reconnue, une nouvelle étape s'impose : dégager et catégoriser les informations pressenties pour valider un tel « paysage médiatique » comme

Citer, indexer ou cartographier ?

outil de lecture et d'interprétation des éléments de l'œuvre elle-même, ainsi que des études qui la prennent pour objet. Au-delà comme outil d'analyse de corpus textuels définis.

Ces deux premiers points nous invitent à nous interroger sur les métamorphoses suscitées par l'intégration de ces cartographies à la compréhension d'une œuvre, en relation avec l'ensemble de l'appareil critique qui s'y réfère. Cette cartographie nous a permis de clarifier un certain nombre d'axes de recherche :

- la cartographie propose nécessairement un regroupement des sites consacrés à Raymond Queneau selon au moins deux catégories : sites médiateurs et sites premiers [DAVALLON 2004] ;
- ce schéma offre une visibilité à des sites qui « traitent », d'une façon ou d'une autre, une information liée au libellé : « Raymond Queneau ». En d'autres termes, il propose la représentation d'un « espace littéraire ² » spécifique, innovant, adapté à l'outil et au support ;
- la cartographie requalifie les notions de liens entrants / lien sortants, pour attester des modes d'énonciation de la médiation littéraire, et permet notamment de suggérer des parcours aux internautes-visiteurs ; Cela propose un apprentissage qui à moyen terme change l'identité de l'internaute-visiteur en internaute-lecteur (chercheur).
- elle identifie de nouveaux codes (pratiques d'écriture) d'indexation et de citation de documents de référence pour les pratiques d'études littéraires ou d'analyses textuelles, comme « le lien url » ;
- elle réalise une mise à plat des sites référencés, l'arborescence qu'elle décrit n'autorisant pas une lecture hiérarchisée immédiate des informations, quantitative ou qualitative ; autrement dit, à l'instar de toute représentation graphique, elle spatialise la pensée interprétative – cet outil devra donc être analysé comme processus d'interprétation ;
- elle permet l'émergence d'un outil de travail et d'évaluation de données [VIÉVARD 2004 ; LE TELLIER 2004] pour tout chercheur concerné par une œuvre écrite, marquée par une médiation critique significative et diversifiée dans les formes qu'elle prend ou a pu prendre.

La cartographie textuelle, littéraire est un outil de représentation intellectuelle de corpus qui restent, en eux-mêmes, à situer et interpréter cas par cas. Toutefois, si la cartographie permet de distinguer différents types de sites, elle ne prend sens qu'après une étude sémiologique des pages et une critique de ces différents types situés dans leurs espace technique et culturel. Il faut d'ailleurs définir certains critères sémantiques de sélection des pages traitées par l'outil, choix qui pour être pertinent, ne peut se faire sans une certaine connaissance générale du contenu de ces sites. Autrement dit, l'outil n'est pertinent que s'il est considéré comme outil d'aide à l'élaboration et la compréhension de corpus.

5. Perspectives

Le processus proposé repose sur le repérage lexical (morphologique) et l'exploitation de marques techniques (signe passeur) ; d'autres critères devront être intégrés, on songe à toutes les questions liées à la sémiologie de la page et la « forme texte » notamment comme la prise en compte du matériel iconique : photo, image du texte, etc. [BONNACCORSI & LABELLE 2005].

Parmi les résultats de cette recherche, on retiendra notamment que la liste de sites obtenue ne peut pas être associée aux outils communément utilisés dans l'espace imprimé car elle ne relève pas des modalités classiques de l'anthologie ou de la bibliographie. L'effet de liste spécifique « mise à jour » reste remarquable. On est capable de dire comment elle a été construite. Mais cet effet n'est pas déterminant pour caractériser un genre en reprenant les modalités d'un usage connu. Autrement dit, on ne sait pas encore qualifier de façon précise cet objet de lecture et d'analyse qu'est la cartographie. Il est probable que cette qualification se fera à l'usage.

Par ailleurs, entre la liste et la cartographie, il existe une différence radicale liée à un certain nombre d'informations supplémentaires que sont notamment les liens entre les sites. Ces liens sont

² En référence à la notion définie par Maurice Blanchot (1955)

qualifiés, il convient donc d'entrer dans une analyse de l'espace visuel proposé. Cela pose notamment la question de la hiérarchie et de l'entrée en lecture : par où commence le lecteur ? La recherche menée permet de tracer les linéaments d'un dispositif d'aide à la consultation de corpus propre à Internet qui suppose de reformuler les concepts de citation et d'indexation.

Si la cartographie classe les sites, en revanche elle n'informe pas sur leurs contenus. Toutefois, le processus de citation par le lien hypertexte (signe passeur) est « éditorialisé ». Et par là même, on passe de l'anonymat de l'indexation à la qualification d'une mise en relation de sites entre eux.

De plus la cartographie est un espace de consultation qui n'est jamais clos. L'usage seul vient ouvrir ou fermer cet espace de consultation. En ce sens on s'éloigne de l'indexation habituelle qui reste un dispositif fonctionnel répondant à des règles et des contraintes de consultation modélisées par les personnes et institutions en charge d'indexer les ouvrages ou les corpus.

Références

- BLANCHOT, M. (1955). *L'espace littéraire*. Paris, Éd. Gallimard.
- BENJAMIN, W. (1955). *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris, Gallimard.
- BONNACORSI, J., LABELLE, S. (2005). La contribution de la photographie d'écrivain à la médiation littéraire sur le web. Le cas de Raymond Queneau, *ICHIM05 : Patrimoine culturel et héritage*, Paris.
- CHAUDIRON, S. (2004). *L'évaluation des systèmes de traitement de l'information*. Paris, éditions Hermès.
- COMPAGNON, A. (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris, éditions du Seuil.
- DAVALLON, J. (2004). La médiation : la communication en procès ?, *Médiation et information (MEI)*, n° 19, pp. 37-59.
- GARRON, I. (2002). La part typographique, *Communication & langages*, n° 134, 2002.
- GRAFTON, A. (1998). *Les origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, éditions du Seuil.
- HARRIS, R. (1993). *Sémiologie de l'écriture*. Paris, CNRS éditions, 1993.
- JEANNERET, Y. (1998). L'affaire Sokal : comprendre la trivialité, *Communication & langages*, n° 118.
- JEANNERET & al. (2005). Métamorphoses médiatiques, Pratiques d'écriture et médiation des savoirs, *Rapport de Recherche, ACI Cognitive, Programme Société de l'information*, Paris, 2005.
- LE TELLIER, R. (2004). *Métamorphoses médiatiques. Réception d'une œuvre sur internet*, Mémoire ENST, Paris.
- SOUCHIER, E. (1997). *Lire & écrire : éditer. Des manuscrits aux écrans – autour de l'œuvre de Raymond Queneau*. Mémoire pour l'habilitation à diriger les recherches, Université Paris 7.
- SOUCHIER, E. (1998). L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale. », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, 1998.
- SOUCHIER, E., JEANNERET, Y., LE MAREC, J. (2003). *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris, éditions de la BPI.
- SOUCHIER, E. BONNACORSI, J., GARRON, I., LABELLE, S., MINEL, J.L. (2005). Médiation littéraire et circulation des textes et des images : le cas de Raymond Queneau, in *Rapport de Recherche, ACI Cognitive, Programme Société de l'information*, Paris, pp 125-155.
- VIELHESCAZES, S. (2004). *Intertextualité sur internet*. Mémoire ENST, Paris.
- VIEVARD, A. (2004). *Enjeux des pratiques de trois spécialistes de Raymond Queneau à travers l'étude comparée de leurs sites sur internet*, Mémoire ENST, Paris.